

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du
Mercredi 2 novembre 2022
De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 07 décembre 2022

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mil vingt-deux, le sept décembre, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – M.PONDARD – C.ROLLAND – M.QUATREVAUX – E.BROHAN – P.BONNIN – S.TACHEAU

Convocation : le 29 novembre 2022

Absents excusés : C.DOUET – J.CAPELLE – M.PRIME – S.POUPET – M.LEFORT

Absents : -

Pouvoirs : C.DOUET donne pouvoir à E.GEVA – J.CAPELLE donne pouvoir à P.BOUVET – M.PRIME donne pouvoir à P.GUIBLIN – S.POUPET donne pouvoir à M.PONDARD – M.LEFORT donne pouvoir à S.ROUSSELET

Secrétaire de séance : S.ROUSSELET a été désignée secrétaire de séance.

SOMMAIRE

Tarification 2023 : loyers baux – locations – salles – concessions - garderie

Ilot Jehanno

Préau A2L Restaurant scolaire

Acquisition maison avec terrain centre-bourg

Renouvellement marché PATA – groupement commandes Questembert Communauté

Déclassement d'une partie de la parcelle ZO 279

Décision modificative comptable

Rapport d'activité 2021 SYSEM

Questions diverses

1 - Tarification 2023 : loyers baux – locations – salles – concessions - garderie

Tarifs salle polyvalente, salle des sports et maison Louis : maintien des tarifs 2022, sans augmentation annuelle.

Proposition de gratuité pour les associations à but non lucratif de la commune pour soutenir le secteur associatif de notre commune – forfait 30€ pour l'aérotherme de la salle de sport et ménage au temps réel (si constat ménage non effectué).

Tarif garderie inchangé pour 2023 également.

Logements communaux : augmentation de 3,49% selon l'indice.

Baux commerciaux : augmentation de 4,43% selon l'indice.

Ajout dans la grille du bureau loué au sein de la mairie.

Association de Bobéhec : augmentations de 3,49% selon l'indice.

MAPA et micro-crèche : augmentation de 7,96% selon l'indice.

Concessions cimetière : augmentation de 6,20% selon l'indice.

Adopté à l'unanimité

2 - Ilot Jehanno

Le Maire a reçu la Région, le dossier doit passer en commission permanente courant décembre, suite à la remise à plat du projet, pour savoir si la subvention de 350.000€ est maintenue. Le Maire a également rencontré le sous-préfet, qui a donné un retour plutôt favorable, pour le maintien de la subvention de 350.000€.

Le Maire doit également rencontrer l'EPF sur les changements du projet pour valider le maintien des financements déjà accordés.

Nouveau projet autour de l'îlot Jehanno, suite aux nombreux surcoûts qui impactent la faisabilité du projet initial (+de 3.000.000€ à ce jour) -> nouvelle proposition pour réduire le coût global :

PHASE 2023/2025 :

- Ilot Jehanno : maison médicale et paramédicale, suppression des maisons d'habitation en fond de parcelle, création d'un parking d'une quinzaine de places.
- Vente d'une petite parcelle pour la maison au nord de l'îlot, face à la mairie.
- Au rdc de l'îlot : 2 cabinets paramédicaux à l'est, un cabinet pour 2 médecins avec salle d'attente et secrétariat au centre, 2 cabinets paramédicaux sur la partie maison face à la mairie.
- A l'étage : logement social de 45m², espace détente pour les médecins, tiers lieu de 80m² environ.
- Création de logements dans la maison Le Cadre (attenante à la boulangerie) d'un T3 PMR au RDC et d'un T2 avec terrasse.
- Création dans l'ancienne mairie d'un espace commercial de 35m² avec un espace bureau de 8m² au rez de chaussée et d'un T2 de 50m² à l'étage.

Autre phase de travaux, à partir de 2025 :

- Création d'un tiers-lieu dans la Maison Louis, agrandir l'entrée de la Maison Louis avec des marches en pas d'âne.
- Installer un espace vitrée bois, percée autour de la cheminée, création d'un accueil/point tourisme.
- Création d'un espace tiers-lieu à l'étage qui pourrait servir de maison des jeunes, etc.

Estimation coûts du nouveau projet : 2.680.000€ -> baisse du coût global du projet avec création de nouvelles places de parking, réhabilitation de 3 bâtiments publics en cœur de bourg, qui nécessitent une rénovation depuis plusieurs années, alors que nous connaissons une crise du logement, créations de logements en plus par rapport au projet initial.

D'autres subventions pourront être demandée pour la réhabilitation du patrimoine par la suite.

Une réunion publique sera proposée le 28 janvier à 10h pour exposer notamment ce projet.

Adopté à l'unanimité

3 - Préau A2L Restaurant scolaire

Projet redéfini pour réduire les coûts : taille réduite à 63m² au lieu de 95m² et des sanitaires avec un WC PMR et un autre WC.

Coût global de 105.000€ HT (économie de 25.000€ environ pour ce projet).

Adopté à l'unanimité

Contrôles APAVE à prévoir pour le chantier – 1 720 € HT pour le suivi sécurité des travaux

Adopté à l'unanimité

4 - Acquisition maison avec terrain centre-bourg

Acquisition de la maison de M. LE BOUQUIN dans le centre bourg, avec négociation de gré à gré. Des élus sont allés visiter la maison. Découpage parcellaire pour conserver une partie du terrain pour densifier les zones d'habitation en cœur de bourg et revente de la maison avec un terrain réduit. Négociation avec le vendeur à 173.000€ net.

Adopté à l'unanimité

5 - Renouvellement marché PATA – groupement commandes Questembert Communauté

Renouvellement de la convention avec la communauté de communes – marché pour 2 ans.

Adopté à l'unanimité

6 - Déclassement d'une partie de la parcelle ZO 279

Dans l'aménagement des Terres du Bourg, cession de cette parcelle, actuellement classée en voirie. Surface de 2 184m².

Adopté à l'unanimité

7 - Décision modificative comptable

Amortissement de dépenses pour une prise très haut débit et une extension pour éclairage public sur une année.

Adopté à l'unanimité

8 - Rapport d'activité 2021 SYSEM

Le SYSEM est le syndicat qui s'occupe du traitement des déchets. 173kg/habitant de déchets tout venant, 61kg de poubelle jaune, 114kg de déchets verts.

15% valorisation matière

7% valorisation énergétique

23% valorisation matière

8% perte de matière

48% enfouissement

Poubelle grise

45 895 T de déchets traités

Coût de traitement : 258,24€ la tonne

Taux de refus : 54,5%

4015 T de biogaz

9311 T de compost

1360 T de valorisation matière

Poubelle jaune

15558 T dont 96,1% recyclés en France – 2555 T refusés

9- CTG de la CAF du Morbihan

Approuver la convention territoriale globale jusqu'au 31 décembre 2024, pour développer les politiques enfance/jeunesse, la parentalité, l'autonomie, accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie.

Adopté à l'unanimité

10- Participation au coût d'équipement public

Délibération à prendre concernant la participation à l'aménagement des voiries pour les terrains en dation à la famille Danion pour le futur lotissement Terres de Bourg, pour un montant forfaitaire par lot à 5 000€.

Adopté à l'unanimité

11- Questions diverses

Entreprise Pompéï sélectionnée pour le curage des fossés pour un total de 3 114,80€.

Adopté à l'unanimité

Vente de Bobéhec : Patrick Bouvet accompagne plusieurs visites par des agences.

Les agences ont fait des propositions de prix. Proposition de changer le tarif de mise en vente à 1.300.000€

Adopté à l'unanimité moins 1 abstention

Avis des domaines pour la valeur des 2 maisons du Tostal : 157.000€ par maison pour 85m² chaque logement.

Rénovation énergétique de la commune :

- 3 logements de la Maison Louis (isolation des murs) -> demandes de devis en cours
- Ecoles des 4 saisons (isolation à refaire dans les combles) -> devis en attente
- Eclairage public : constat actuel extinction des lumières à 22h le soir, allumage variable selon les lieux -> proposition d'une intervention d'ENEO pour régler les horaires d'allumage. Coût de l'intervention : 429€, subventionné par Morbihan Energies, coût restant pour la commune 300€.
-> proposition d'extinction des lumières à 20h30 et allumage à 6h30 le matin. Suggestion d'éclairages qui s'allument avec un détecteur de mouvement -> études à réaliser dans un deuxième temps, Morbihan Energie étudie de nouvelles solutions (sur les 270 candélabres de la commune, seulement 30% sont à LED, des changements seront à prévoir). Effort énergétique à faire par les communes pour pallier à des potentiels délestages.

Après débat : allumage à 6h30 le matin et extinction à 20h30 dans ce contexte d'économie d'énergie.

Une étude va être menée par Morbihan Energie à partir d'avril sur la consommation énergétique des bâtiments.

Retour sur les ateliers numériques réalisés pendant les vacances de la Toussaint : 10 ateliers de 3h. 2 groupes : débutants et utilisation plus régulière.

Pour le 2^{ème} groupe, plutôt bon retour.

Pour le groupe des débutants : connaissances insuffisantes et matériel hétérogènes, ce qui n'a pas facilité la mise en place, nécessité de vrais cours plutôt que d'ateliers (qui demandent davantage d'autonomie).

Animation de Noël

Début à 15h Place du Palais avec le Village de Noël (vente réalisée par des amateurs et artisans, dans la Maison Louis et dans la Maison des Jeunes), vente de gâteaux et boissons au profit de l'association de la cantine.

18h spectacle avec des artistes autour du feu sur la place du Palais.

Mot du maire et distribution de chocolat chaud et vin chaud.